

budget participatif

+ lemans.fr
2019

VOUS PROPOSEZ, NOUS RÉALISONS...

Je **dépose** un projet
du **15 février**
au **14 avril** 2019

sur **jeparticipe.lemans.fr**

SAISON #2



Service Vie des quartiers
(Pôle participation citoyenne)
Tél : 02 43 47 36 37
budgetparticipatif@lemans.fr





Lancement du Budget participatif saison #2 ! À vos projets !

Le budget participatif est de retour et, pour cette nouvelle saison, 840 000 € du budget d'investissement de la Ville du Mans (120 000 € pour chacun des 7 secteurs de la ville) sont réservés pour des projets directement proposés par les habitants.

À vos dépôts !

Cette année encore, chaque habitant peut proposer un projet d'investissement pour son quartier. Les projets doivent répondre à différents critères de recevabilité :

- Relever des compétences municipales
- Répondre à l'intérêt général
- Être localisé sur le territoire de la Ville du Mans

Après sélection, ils seront soumis au vote des Manceaux. Les projets lauréats seront mis en œuvre par la collectivité l'année suivante.

Ces projets doivent permettre d'améliorer votre cadre de vie grâce à vos idées innovantes pour votre quartier.



Calendrier de la saison #2

Rendez-vous dès le 15 février sur jeparticipe.lemans.fr

- **Du 15 février au 14 avril** : Je propose mon/mes projet(s)
- **Du 15 avril au 30 juin** : Les services étudient mon projet
- **1^{ère} quinzaine de juillet** : Une commission paritaire composée d'élus et de représentants des instances participatives sélectionne les projets qui seront soumis au vote
- **Du 16 septembre au 13 octobre** : Je vote pour mes projets préférés
- **2^{ème} quinzaine d'octobre** : La commission paritaire composée d'élus et de représentants des instances participatives sélectionne les projets définitifs
- **À partir de 2020** : La collectivité met en œuvre les projets lauréats

